

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CCI BAYONNE- CENTRE
CONSULAIRE FORMATION
CCI FORMATIONS BAYONNE
05.59.46.58.03
cciformations@bayonne.cci.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Saliarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Le candidat doit avoir demandé et obtenu de la part du certificateur l'attestation de recevabilité. Pour faire votre demande de VAE, vous pouvez : - soit compléter le formulaire Cerfa et imprimer une version papier que vous adresserez datée et signée avec l'ensemble des justificatifs demandés, par courrier ou par voie électronique à l'autorité responsable de la certification ou à l'organisme délégué qu'elle vous aura désigné ou mentionné sur son site internet, - soit effectuer l'ensemble de votre demande en ligne si l'autorité responsable de la certification ou son organisme délégué a mis en place une téléprocédure. Le dossier complet doit comporter : - les rubriques du formulaire renseignées : toutes les informations demandées sont nécessaires à l'instruction et au suivi du dossier, - les justificatifs des activités que vous avez déclarées avoir exercé dans le formulaire, - le cas échéant, les justificatifs de la dernière certification obtenue et des formations suivies en relation avec la certification visée ou pouvant justifier d'un niveau de formation, - les justificatifs spécifiques éventuels, nécessaires à l'examen de la demande de validation, fixés par l'organisme certificateur délivrant la certification professionnelle ou son organisme délégué. L'autorité ou son organisme délégué dispose de 2 mois à compter de la date de réception du dossier complet pour rendre sa décision. Attention : tout dossier non daté et signé (hors dossier en téléprocédure) ou incomplet ne pourra pas être instruit et fera l'objet d'une demande de complément.

Prérequis pédagogiques :

Avoir obtenu l'attestation de recevabilité de la part du certificateur.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

L'accompagnement VAE a pour objectif de : • Renseigner à propos du contenu du diplôme visé et du niveau des attendus du référentiel • À partir de l'étude du parcours professionnel du candidat, aider à sélectionner les situations de travail susceptibles de correspondre aux attendus du diplôme. • Créer et transmettre au candidat des méthodes et des outils pour explorer et organiser lesdites situations puis à les traduire par écrit dans le dossier de validation. • Interroger, donner les repères nécessaires et les éléments de langage pour expliciter de façon structurée les descriptions et analyses. • Par son questionnement, stimuler la remémoration complète de l'action et aider à repérer les éléments signifiants par rapport au diplôme. • Aider à décontextualiser les compétences pour extraire les composantes transférables en d'autres circonstances et milieux. • Analyser les spécificités des situations de travail rencontrées • Conseiller pour mettre en relation les expériences du candidat avec les connaissances purement théoriques et culturelles exigées dans le référentiel de la certification visée. • Relire de façon critique le dossier de validation : signaler les éventuelles lacunes, omissions, approximations, sur/sous-évaluations et maladroites. • Vous aider à structurer et organiser votre pensée • Vous guider dans votre travail de rédaction • Aider à préparer l'oral de validation : construction de l'argumentaire. • Vous entraîner à la soutenance de votre projet devant le jury de certification

Contenu et modalités d'organisation

L'accompagnement VAE vise à mettre en corrélation les compétences développées par le candidat au cours de ses expériences (professionnelles, personnelles ou associatives) avec les compétences visées par le référentiel du Titre Professionnel "Gestionnaire de Paie". Les compétences concernées sont ; Bloc 1 - Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute Critères de performance Les informations sont traitées de façon exhaustive. Le dossier entreprise et les dossiers individuels du personnel sont actualisés. Les paramètres de paie sont intégrés dans le système d'information. Garantir les calculs des cotisations sociales en paie Critères de performance Les bases, plafonds, taux, modalités sont correctement intégrés dans le système d'information. Les cotisations appliquées sont exhaustives. Les paramètres et variables de paie sont exacts. Traiter les informations impactant la rémunération nette Critères de performance Les informations sont traitées de façon exhaustive. Le dossier entreprise et les dossiers individuels du personnel sont actualisés. Les éléments de paie sont intégrés dans le système d'information. Bloc 2 - Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle Évaluer les événements particuliers liés au temps de travail Critères de performance Les informations sont traitées de façon exhaustive. Le dossier entreprise et les dossiers individuels du personnel sont actualisés. Les paramètres de paie sont intégrés dans le système d'information. Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ Critères de performance La collecte des informations est exhaustive. Le calcul des différentes indemnités est exact. Les documents à remettre respectent la législation en vigueur. Contrôler les données issues du traitement de la paie Critères de performance Les méthodes et règles de calcul sont correctement appliquées. Les informations transmises, tableaux et synthèses, sont cohérentes et pertinentes. Les commentaires sont en cohérence avec l'objectif suivi.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Accompagnement VAE - Sans niveau spécifique

MON COMPTE
FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
-----------------	--------------------	-------	------------------------	------------------	-----	-----------

00504318

du 31/07/2024 au
31/07/2026

Bayonne (64)

CCI BAYONNE-
CENTRE
CONSULAIRE
FORMATION

MON
COMPTE
FORMATION

FPC